

---

## Deuxième chapitre : La recherche bibliographique

---

### I. La recherche bibliographique :

Objectif : réunir le maximum d'information sur les écrits disponibles concernant le sujet choisi. (Ressources documentaires dans les bibliothèques, musées, archives...)

- Les bases de données sont multiples, surtout grâce aux progrès.

Exemple : [www.bnf.fr](http://www.bnf.fr) / [www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr) (réseau documentaire français)

- Il s'agit de maîtriser le tri des informations et la délimitation des ressources utiles.

Quelques critères de sélection : effectuer la recherche ;

- ✓ Par mot clé du domaine (lettres, histoire, sociologie...)
- ✓ Par mot clé du titre ou de l'auteur ;
- ✓ Par mot clé de la thématique en veillant à préciser le champ de recherche.
- ✓ Par mot clé de la méthode critique ou du courant de pensée.

Le plus important est de commencer sa recherche par consulter la bibliographie qui figure à la fin du dernier ouvrage publié sur le sujet.

### II. La recherche d'information sur le web :

- La recherche sur le web n'est pas aussi aisée qu'on le croit.
- Garder en tête que tout n'existe pas sur internet.
- Comment utiliser les outils disponibles pour la recherche sur le web ?
  - ✓ Utiliser différents moteurs de recherche pour une même requête afin d'accéder au maximum de sites ;

- ✓ Préciser la requête en indiquant des mots spécifiques au domaine. Eviter les mots génériques.
- ✓ Bien définir la catégorie thématique (scientifique, littéraire, historique...)
- ✓ Noter les adresses les plus intéressantes au fur et à mesure de leur exploitation, les sauvegarder afin de ne pas les perdre.

### III. Les différentes fiches de travail :

- ✓ Les fiches de travail peuvent être sous forme de papier ou électroniques.
- ✓ Outil de synthèse et d'organisation des données.
- ✓ Les types de fiches suivent le plan (section, parties, chapitres...)

### Quelques exemples :

A/ Fiches bibliographiques – contiennent :

- Références précises des articles et des ouvrages lus et utilisés.
- Fiche détaillée indiquant la thèse centrale de l'auteur, ses idées sur les questions traitées.
- Quelques citations pertinentes (mentionner les références : date, page, édition...)

B/ Fiches thématiques – contiennent :

- Des informations, des données statistiques, des avis critiques ou de simples idées personnelles sur un point précis de la recherche.
- Objectif : constituer un « aide-mémoire ». Nous pouvons mentionner des définitions spécifiques, des développements courts sur X notions...

### Exemple de fiche de travail :

- Nom de l'auteur (et éventuellement une brève biographie)
- Titre de l'ouvrage ou de l'article (intitulé complet...)
- Lieu d'édition, éditeur, date d'édition, nombre de pages.
- Citation extraite de l'ouvrage ou de l'article, ne dépassant pas trois lignes, avec indication de la référence : chapitre et page.
- Commentaire de la citation ou indication de l'idée qui lui est immédiatement associée.
- Notation des mots clés et du contexte dans lequel elle apparaît, éventuellement des critiques.
- Renvoi à d'autres citations ou références de même ordre ou s'inscrivant dans la même perspective.
- Rédaction d'un paragraphe en relation avec le sujet, à partir de la citation ainsi extraite.

Remarque : une fiche bien faite devrait permettre au chercheur de se passer des ouvrages de référence et de rédiger sans être obligé de relire le texte original.

### Application :

Constituez une fiche de travail d'un document de votre choix en suivant l'exemple ci-dessus.